Planification et stratégies pour la transition énergétique en vue de l'atteinte des objectifs TEPCV :

Plénière

18 octobre 2016

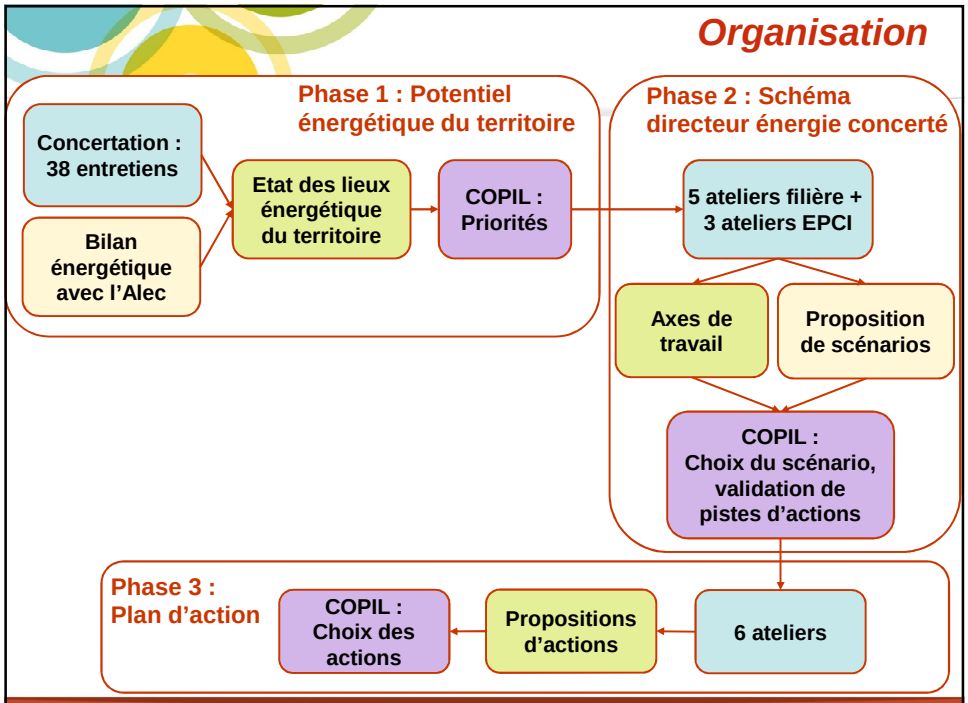
Plan

1. Méthodologie de l'étude – 5 min
2. Consommations et productions d'énergies par communes en 2012 – 10 min
3. Potentiel en énergie renouvelable – 5 min
4. Stratégie énergétique adoptée– 15 min
5. Programme d'actions – 1h45
6. Prochaines étapes – 5 min



Méthodologie et objectifs

Organisation



Rappel des objectifs du programme d'actions

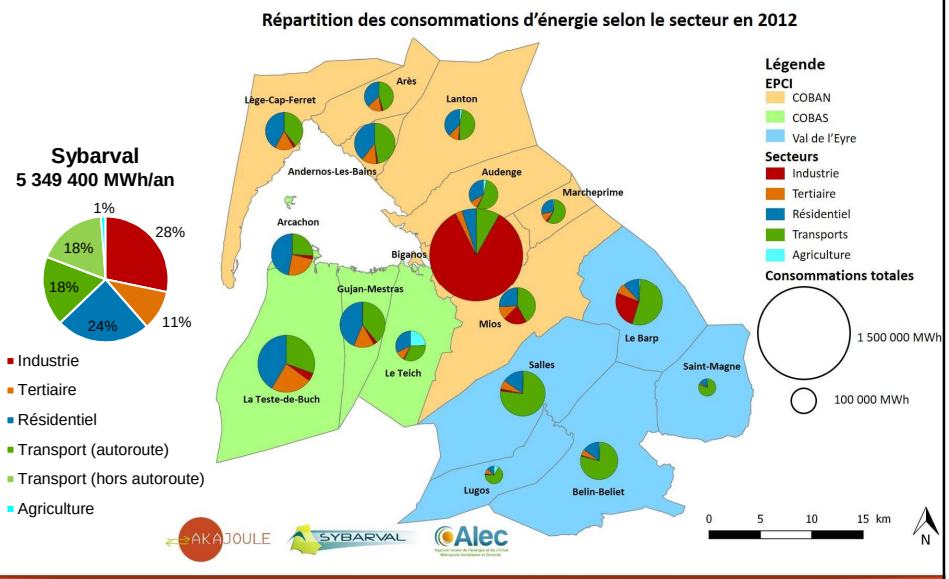
- **Exigence de TEPCV d'un programme structuré**
 - **Première enveloppe de 500 k€ obtenue**
 - **Possibilité de deuxième enveloppe de 1 500 k€**

- **Une contribution aux PCAET des EPCI**
 - **Obligation pour les EPCI de plus de 50 000 hab avant le 31 décembre 2016**
 - **Obligation pour les EPCI de plus de 20 000 hab avant le 31 décembre 2018**
 - **Plan d'action retenu ici pourra préfigurer ceux des PCAET ou d'un PCAET unique à l'échelle du Sybarval**

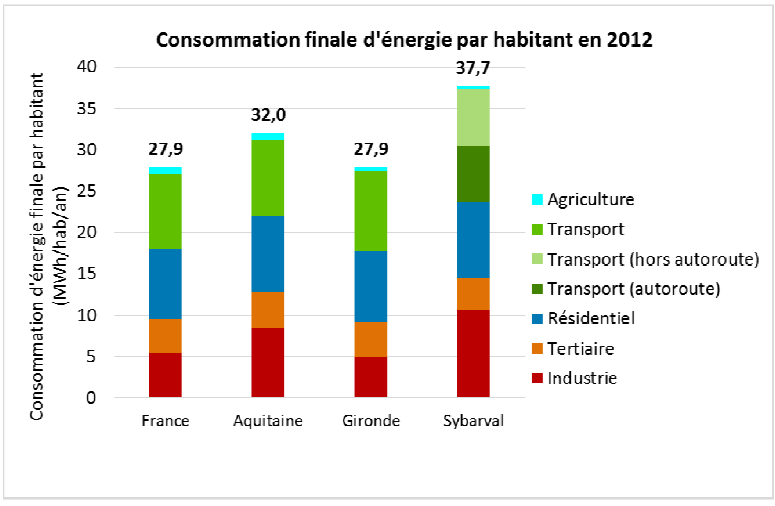
- **Disposer d'un programme d'actions structurantes pour être réactifs pour d'autres appels à projet**

Etat des lieux des consommations et productions d'énergies

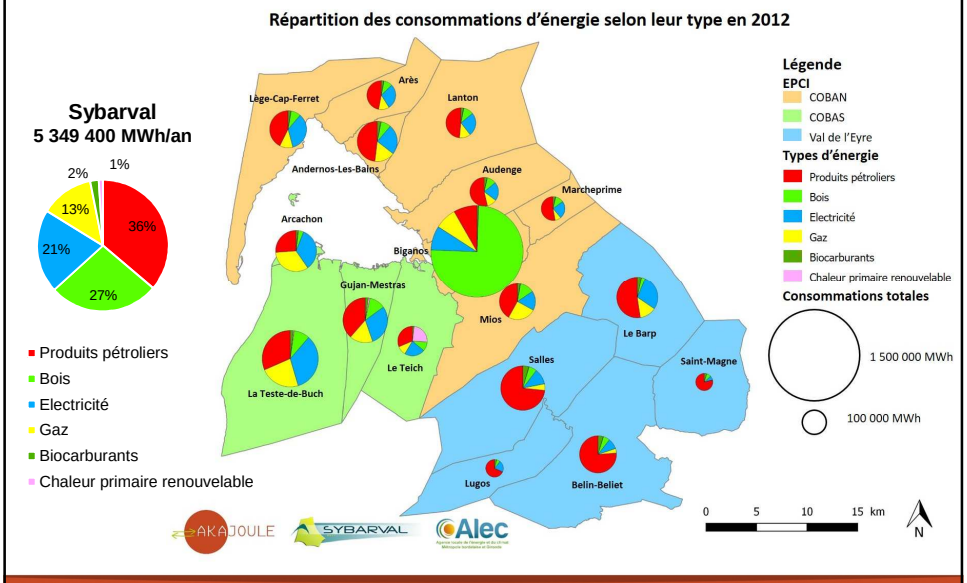
Consommations d'énergie par secteur en 2012



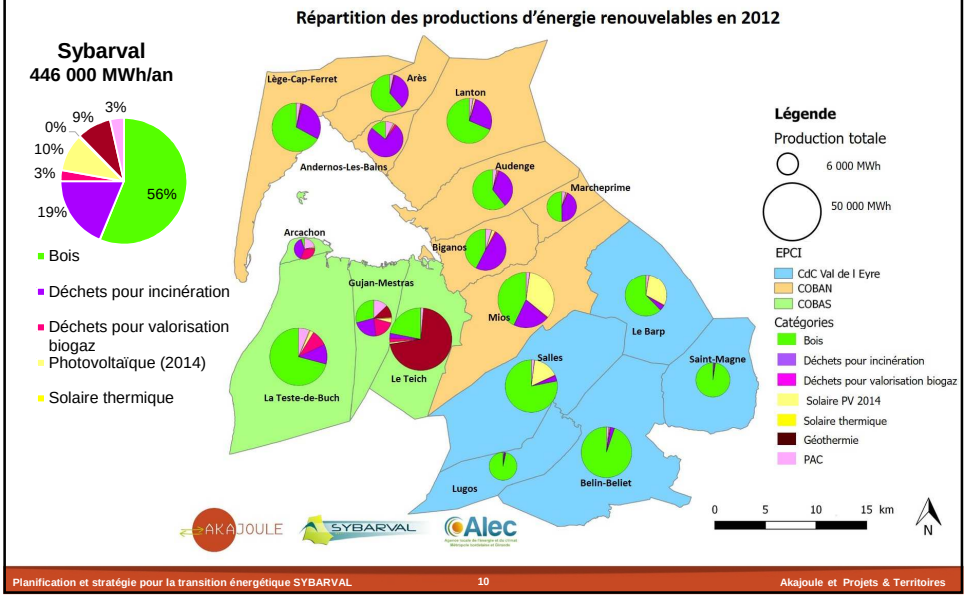
Comparaison des consommations



Consommations d'énergie par énergie en 2012



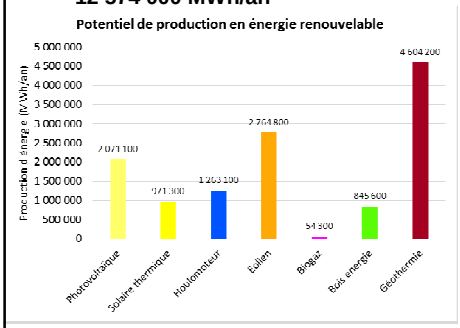
Production de ressources en énergies renouvelables par commune en 2012

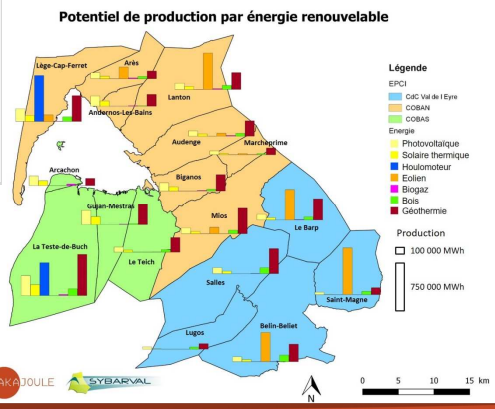


Potentiel en énergie renouvelable

Potentiel d'énergies renouvelables par commune

Sybarval :
12 574 000 MWh/an





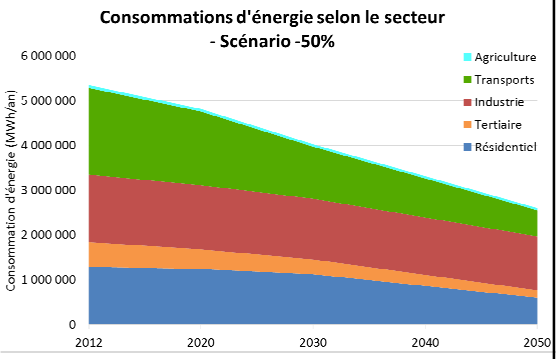
Potentiel en ressources d'énergies renouvelables par commune

- **Hypothèses :**
 - **Solaire photovoltaïque :** Couverture des parkings et toitures des bâtiments non inclus dans une zone de végétation (risque d'ombrage) et une centrale au sol importante par commune (60 ha/commune)
 - **Solaire thermique :** Couverture des toitures des bâtiments orientés au sud et non inclus dans une zone de végétation (risque d'ombrage)
 - **Biogaz** : Valorisation de tous les déchets organiques en unités de méthanisation (résidus de cultures, effluents d'élevages, déchets verts, fraction fermentescible des ordures ménagères, restes de repas, boues de STEP)
 - **Bois énergie** : Accroissement annuel de la forêt
 - **Eolien** : Surfaces sur lesquels l'implantation d'éoliennes est possible selon le Schéma Régional Eolien
 - **Houlomoteur** : Longueurs de côtes par commune par rapport à la longueur de cote de la région et du potentiel en Aquitaine
 - **Géothermie** : Mise en place de sondes géothermiques sur PAC autour des bâtiments, en dehors des zones de végétation

Stratégie énergétique adoptée

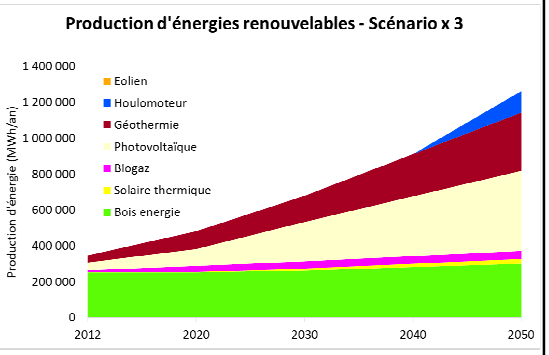
Economies d'énergies
Objectif : – 50%

	Objectif : -50 %
Résidentiel	2050 : **-54% soit 95%** des logements rénovés au niveau BBC (soit 1 600 logements/an pendant 35 ans), constructions neuves niveau BEPOS à partir de 2020
Tertiaire	2050 : **-70%** soit 95% des bâtiments rénovés au niveau BBC
Industrie	2050 : **-20%**
Transport	2050 : **-70%:** une part d'amélioration des performances des moteurs et de conduite, une part de baisse du nb de véhicules
Agriculture	2050 : **-30%**
Bilan	**-50% en 2050, soit -68%/hab**



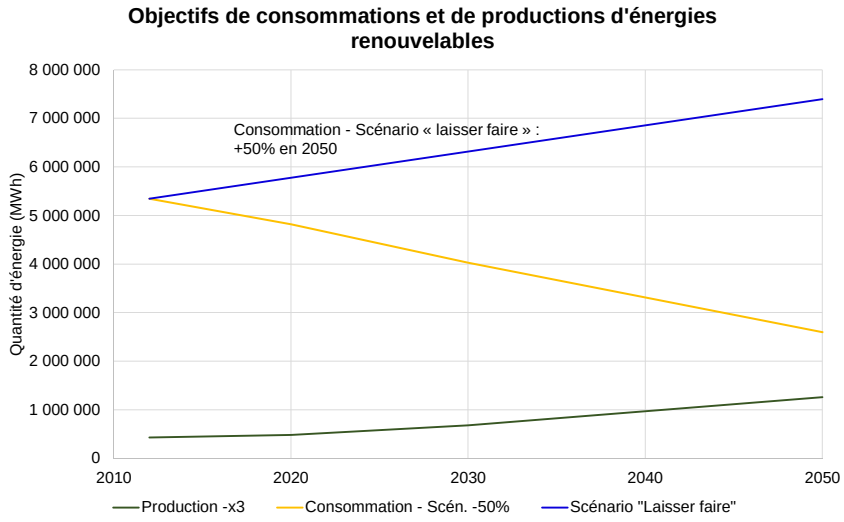
Production d'énergies
Objectif : x3

	Objectif : x3	
Bois énergie	2050 : Augmentation de **20%** de l'efficacité énergétique des appareils aux bois	**24%**
Solaire thermique	2050 : **50 à 70 %** des gros consommateurs équipés, **30 à 50%** des particuliers, soit **≈78 000 m²**	**2%**
Biogaz	Mobilisation des gisements selon une méthodologie ADEME, soit **≈90 000 t/an**	**4%**
Photovoltaïque	2050 : **60 à 70%** des toitures (au sud, hors ombrages) soit **≈220 ha**, **70%** des parkings soit **≈23 000m²**, centrales au sol existantes	**35%**
Géothermie	2050 : **50%** des besoins de chaleur tertiaire & résidentiel	**26%**
Houlomoteur	2050 : 1 parc grande profondeur (>50m) et 1 parc faible profondeur (10-50m)	**10%**
Eolien	Pas d'éoliennes	**0%**



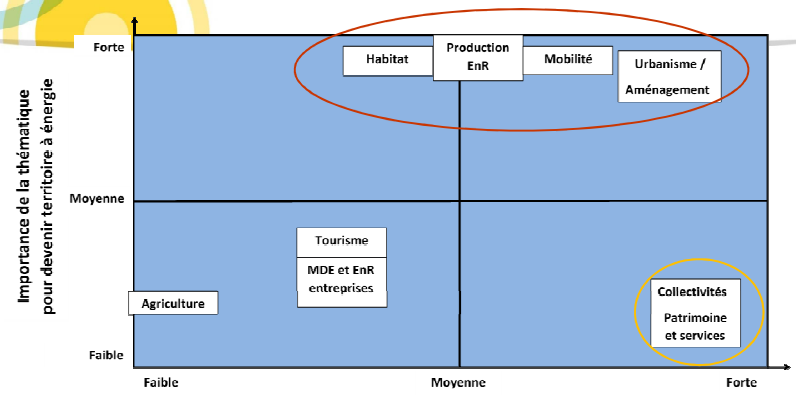
Stratégie retenue

Stratégie adoptée pour 2050 : 2 x 50
- 50% de consommations
50% d'énergies renouvelables locales



Programme d'actions

Les thématiques du programme d'actions



Thèmes retenus par le COPIL

Thème 1 : Habitat
Thème 2 : Urbanisme
Thème 3 : Entreprises
Thème 4 : Collectivités
Thème 5 : Mobilité
Thème 6 : Energies renouvelables

Rappel objectif adopté : 1 600 logements par an rénovés BBC

Habitat

Les actions:

1. Mise en place d'une **information et d'un accompagnement des propriétaires** dans la rénovation énergétique sur l'ensemble du territoire
 - Coordination habitat entre les 3 EPCI,
 - Couverture à terme de l'ensemble du territoire par un dispositif performant d'information et d'accompagnement des propriétaires dans leur rénovation (extension plateforme de rénovation énergétique de la COBAN)
2. Encouragement de la **montée en compétence des entreprises** et de la maîtrise d'œuvre aux enjeux de la rénovation énergétique et du confort d'été
3. Mise en place d'une **opération programmée de rénovation de l'habitat (O.P.A.H.)** avec un volet copropriétés

Détail d'une action : OPAH avec un volet copropriétés



Rappel objectif adopté : 1 600 logements par an rénovés BBC

Habitat

Détail d'une action : OPAH avec un volet copropriétés

Contenu :

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat permettra **un accompagnement technique et administratif** des copropriétés et des propriétaires individuels (sous condition de revenu) dans la rénovation de leur habitat en bénéficiant de **financement de l'A.N.A.H..**

Thématiques :

- Copropriétés,
- Rénovation énergétique
- Lutte contre les logements dégradés et adaptation des logements au vieillissement

Planning :

- Réunion de coordination habitat réunie : novembre 2016
- Une étude de dimensionnement lancée d'ici la fin de l'année, financée par l'ANAH et le département
- Mise en œuvre de l'OPAH (3 ans) d'ici la fin 2017



Cohérence globale de l'offre proposée

Aiguillage des particuliers par la plateforme

Particuliers

Plateforme portée par les collectivités

Dispositifs avec opérateur :
- OPAH
- Habiter mieux
…

Dispositif sans opérateur :

Informations :
1er niveau : Espace Info Energie
2eme niveau : à définir

Annuaire des entreprises locales qualifiées RGE

Alec - métropole bordelaise et Gironde

Urbanisme

Rappel objectifs adoptés :

- 100% logements neufs BEPOS en 2020
- 50% d'EnR dans la consommation énergétique en 2050

Les actions :

4. Mise en place d'une **animation pérenne** des élus et agents des collectivités
5. Un accompagnement pour une prise en compte ambitieuse et structurée de l'énergie en amont des **opérations d'aménagement**
6. L'assistance des collectivités dans le cadrage de la **division parcellaire**

Détail d'une action : prise en compte de l'énergie en amont des **opérations d'aménagement**

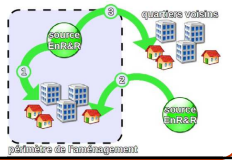
- Réunion avec l'aménageur de la ZAC de Mios (111 ha) le 17 octobre 2016
- Etude du potentiel géothermique avec le BRGM pour prise en compte des opportunité dans les zones d'aménagements

Détail d'une action : Mise en place d'une animation pérenne des élus et agents des collectivités

Contenu :

Il s'agit de favoriser les échanges entre les élus et techniciens à l'urbanisme, de renforcer l'expertise avec l'aide des partenaires (ADEME, CAUE) et de construire et de se doter d'outils afin de faciliter la prise en compte ambitieuse de l'énergie dans l'urbanisme.

Lien avec l'action 5 et l'action 6.



Planning :

- Réunion de l'atelier urbanisme pour définir les attendus du programme 2017-2018: décembre 2016
- Mise en œuvre du programme

Entreprises

Rappel objectifs adoptés :

- Tertiaire 95% des bâtiments rénovés niveau BBC en 2050
- Baisse de 20% des consommations de l'industrie
- 50% d'EnR dans la consommation énergétique en 2050

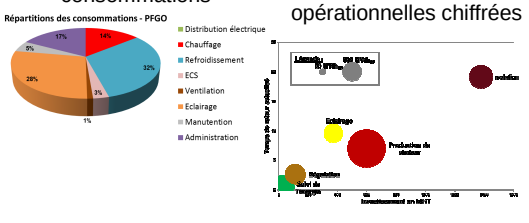
Les actions :

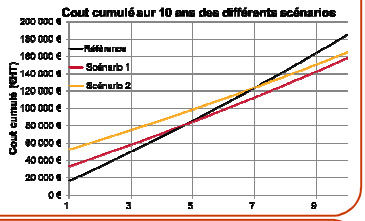
7. Opération(s) collective(s) audits énergétiques et accompagnement pour les entreprises
8. Identification et consolidation de la filière MDE et EnR par BA2E

Détail d'une action : Opération(s) collective(s) audits énergétiques

Contenu : Audit énergétique d'une entreprise

1- identifier les consommations → 2- choisir les solutions grâce à des propositions opérationnelles chiffrées → 3- programmer les investissements, mettre en œuvre et évaluer





Apport de la démarche collective

- Consultation commune (Gain de temps, Négociation du prix)
- Effet d'émulation
- Partage des bonnes pratiques, des progrès réalisés, des difficultés rencontrées
- Groupement de commande lors de travaux

Rappel objectifs adoptés :

- Baisse des coûts énergétiques des collectivités
 (50 € / hab. pour les communes – étude 2012 TNS SOFFRES ADEME)
- Tertiaire 95% des bâtiments rénovés niveau BBC en 2050
- 50% d'EnR dans la consommation énergétique en 2050

Collectivités

Les actions :

9. Opération collective pour les collectivités volontaires afin de les accompagner dans l'élaboration de leur **schéma directeur immobilier** (état des lieux, stratégie immobilière, PPI rénovation)
10. Mise en place d'une **animation pérenne** des élus et techniciens en charge du patrimoine et de l'espace public (formation et échanges)
11. Formation et animation d'un élu et techniciens référents par commune et animation pérenne de ce réseau (doter d'outils) permettant un **suivi énergétique performant** dans chaque commune (dont optimisation des achats d'énergies et éclairage public)
12. **Financement** pour soutenir les **investissements des collectivités** dans la transition énergétique (éclairage public, projets EnR, rénovations des bâtiments…)

Détail d'une action : Opération collective schéma directeur immobilier



- DÉMARCHE COLLECTIVE DE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER (SDI) POUR LES VILLES MOYENNES DE BASSE-NORMANDIE

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie — REGION BASSE NORMANDIE

Rappel objectifs adoptés :

- Baisse des coûts énergétiques des collectivités
 (50 € / hab. pour les communes – étude 2012 TNS SOFFRES ADEME)
- Tertiaire 95% des bâtiments rénovés niveau BBC en 2050
- 50% d'EnR dans la consommation énergétique en 2050

Collectivités

Détail d'une action : Opération collective schéma directeur immobilier

Contenu :

Les collectivités ont exprimé lors de l'état des lieux et dans les ateliers la nécessité de se doter **d'une stratégie patrimoniale.**
Cela signifie :

- Disposer d'un état des lieux permettant d'appréhender l'état et l'usage de leur important patrimoine,
- En fonction de cet état des lieux définir une stratégie patrimoniale (bâtiment à conserver en l'état, bâtiment à rénover en priorité, à regrouper, à céder)
- Elaboration d'une programmation pluriannuelle pour mettre en œuvre cette stratégie.

Les collectivités ont aussi souhaité s'inscrire dans une démarche collective plutôt qu'individuelle, ouverte à toutes les communes et EPCI volontaires sur le SYBARVAL.

Planning :

- **Réunion de témoignages le 7 décembre 2016** sur le SDI **et de validation des attendus de la prestation d'accompagnement**
- Rédaction du cahier des charges et choix du BE en charge de l'accompagnement des collectivités : 1er trimestre 2017
- Lancement de l'opération : Fin 1er semestre 2017
- Adoption des SDI courant 2018.


18.10.2013
Distinction
Un Territoria d'or pour le Schéma directeur immobilier
La Ville de Niort vient de recevoir un Territoria d'or, dans la catégorie «Valorisation du patrimoine», pour la mise en œuvre de son Schéma directeur immobilier.

Rappel objectif adopté : -70% de consommation en 2050

Mobilité

- **Les actions :**
 13. Guichet unique d'information sur les mobilités
 14. Promotion de l'utilisation du vélo avec la mise en place d'abris vélo, de partenariats avec des loueurs et de pistes cyclables
 15. Favoriser l'utilisation de véhicules électriques
 16. Amélioration des accès aux gares et de la multimodalité
 17. Participation à l'étude de potentiel GNV et bioGNV du département
- **Détail d'une action :** Guichet unique d'information

Contenu :

Elaboration du cahier des charges de l'étude pour la création d'un guichet unique à l'échelle du Pays (inscrit dans la Charte du Pays)

Actions possibles évoquées par l'atelier :

- Création d'un texte unique tenu à jour mis à disposition des communes (site internet, journaux…)
- Interlocuteur des relais locaux (offices de tourisme, accueil des mairies) pour orienter et informer les habitants et visiteurs
- Abonnement à la plateforme de covoiturage du département, communication auprès des collectivités et des habitants sur ce service
- Organisation d'évènements ponctuels (challenge ou journée éco-mobilité…)

- **Détail d'une action :** Amélioration des accès aux gares et de la multimodalité

Première étape : Enquête auprès des usagers des gares

Objectifs : Connaitre les attentes des usagers pour identifier les besoins d'amélioration des accès afin de faciliter la multimodalité

Rappel objectif adopté :

- 50% d'EnR dans la consommation énergétique en 2050

Energies renouvelables

- **Les actions :**
 18. Mise en place de photovoltaïque lors de la réfection des toitures des bâtiments des collectivités et AMI de la COBAN sur les anciennes décharges
 19. Développement des énergies renouvelables
 20. Faciliter l'émergence des projets EnR et MDE (information et financement)
 21. Elaboration d'une stratégie sur la valorisation énergétique des déchets et la méthanisation
 22. Etude des opportunités liées à la production d'hydrogène
- **Détail d'une action :** Développement des énergies renouvelables

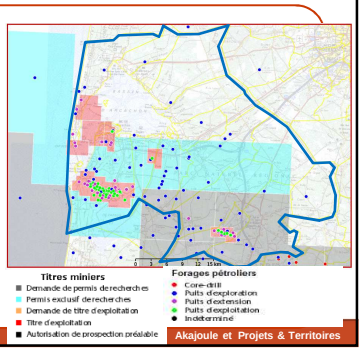
Contenu :

Etude de potentiel géothermique avec le BRGM

- Identification précise des potentiels par type de géothermie (technologies, profondeurs…)
- Estimation des consommations de chaleur en surface
- Comparaison de la ressource et des besoins de chaleur

Planning :

- Réunion sur zone d'aménagement de Mios le 17/10
- Convention en cours avec le BRGM



Prochaines étapes

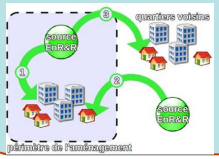
La suite



Réunion de l'atelier coordination habitat pour mettre en place l'OPAH
Novembre 2016



Réunion d'élaboration du dispositif Schéma Directeur Immobilier
Témoignages et attendus de l'opération à intégrer dans le cahier des charges
Mercredi 7 décembre 9h30 – 12h30



Réunion de l'atelier urbanisme pour décider des attendus du programme urbanisme et de l'étude division parcellaire
Décembre 2016

COPIL TEPCV

COPIL de suivi de l'avancement de la mise en œuvre du programme d'actions
Janvier 2017